

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat PL

2021/0803(NLE) - 20/01/2022 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé (par 151 voix pour, 534 contre et 9 abstentions), de rendre un **avis négatif** sur la proposition du Conseil de nommer le candidat polonais **Marek Opiola** membre de la Cour des comptes. Il a demandé au Conseil de retirer sa proposition et d'en présenter une nouvelle au Parlement.

Marek Opiola est Membre de la Cour des comptes européenne (Membre de la Chambre V «Financement et administration de l'Union») depuis février 2021.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les compétences du candidat proposé par le Conseil au regard des conditions fixées par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Elle a ensuite procédé, le 10 janvier 2022, à une audition du candidat, au cours de laquelle le candidat a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.